

Faire carrière au Collège de Rimouski

Humain
ENGAGÉ
INNOVANT



Chargé(e) de cours - Officier d'opérations en sécurité incendie (FC-2026-117)

Collège de Rimouski

Rimouski, Québec

1 Poste disponible

Publié à l'externe le : 27 mai 2026

Publié à l'interne le : 27 mai 2026

Expire à l'externe le : 6 juin 2026

Expire à l'interne le : 6 juin 2026

DESCRIPTION DU POSTE

La Formation continue du Collège de Rimouski est actuellement à la recherche d'une enseignante ou d'un enseignant pour donner le cours *Gestion de l'intervention en mesures en SST I*.

Joignez-vous à une équipe humaine, engagée et innovante !

- **Établissement d'enseignement** : Cégep de Rimouski
- **Secteur d'enseignement** : Formation continue
- **Discipline** : Sécurité incendie
- **Programme** : Officier d'opérations en sécurité incendie (JCC.15)
- **Titre du cours** : 311-8S4-MO Gestion de l'intervention en mesures en SST I (60 heures)
- **Session / Année** : Automne 2026
- **Type de cours** : Théorie et laboratoire
- **Détails du cours** : Cours offert en virtuel et en présentiel. Du 21 septembre 2026 au 29 novembre 2026. Un soir par semaine en virtuel et les fins de semaine du 24-25 octobre et du 28-29 novembre en présence.
- **Début de l'affichage** : 2026-05-27

Nature du travail

La tâche d'une ou d'un chargé(e) de cours à la formation continue comprend toutes les activités inhérentes à l'enseignement notamment : préparation et prestation de cours, de laboratoires ou des stages, rencontres avec les étudiants, surveillance et correction d'examens.

Description des compétences du cours :

- Examiner l'organisation et le fonctionnement d'un service de sécurité incendie au Québec. (NFPA® 1021-2009, 4.1.1 - 4.3.1 - 4.4.4)
- Définir les tâches d'un officier.
- Reconnaître les habiletés et les attitudes nécessaires à l'exercice de la fonction d'officier. (NFPA® 1021-2009, 4.1.1)
- Identifier la réglementation relative au travail de l'officier.
- Identifier les bâtiments nécessitant un plan d'intervention.
- Organiser la collecte de données.
- Analyser les données recueillies.
- Dessiner les plans du bâtiment.
- Rédiger les procédures d'opérations. (NFPA® 1021-2009, 4.1.2)
- Assurer la mise en place et le suivi du plan d'intervention.
- Se rendre sur les lieux de l'incident.
- Prendre le commandement de l'intervention. (NFPA® 1021-2009, 4.6.1)
- Analyser la situation (NFPA® 1021-2009, 4.6.1 - 4.7.1)

Entrée en fonction :
21 septembre 2026

Type d'emploi
Contrat / Temps partiel

Quarts de travail :
Soir, Fin de semaine

Emplacement
Hybride

Salaire :
98,97 \$ - 138,12 \$ CAD Taux
horaire

Syndiqué :
Oui

Documents requis

CV

Documents facultatifs

Lettre de motivation

- Élaborer un plan d'opération initial. (NFPA® 1021-2009, 4.2.1, 4.6.1, 4.6.2)
- Organiser le lieu de l'intervention. (NFPA® 1021-2009, 4.6.2 - 4.7.1)
- Contrôler le déroulement des opérations. (NFPA® 1021-2009, 4.6.2 - 4.7.1)
- Transférer le commandement, le cas échéant.
- Terminer l'intervention. (NFPA® 1021-2009, 4.1.1 - 4.5.1 - 4.5.3 - 4.7.1)
- Effectuer une analyse rétrospective de l'intervention (NFPA® 1021-2009, 4.6.3)
- Remplir et transmettre des rapports. (NFPA® 1021-2009, 4.1.2 - 4.4.5)

EXIGENCES

Qualifications requises

- Posséder la formation de base en instruction (cours Instruction II ou Profil 3 ou formation universitaire en pédagogie) et toutes autres compétences reconnues dans la matière;
- Posséder une formation dans le domaine enseigné ou un certificat de qualification professionnelle de niveau égal ou supérieur au niveau d'enseignement;
- Posséder une expérience significative d'enseignement ou détenir un diplôme en pédagogie ou une expérience en formation jugée qualifiante ou s'engager à entreprendre et à compléter une démarche de perfectionnement pédagogique.
- Détenir une expérience de 5 ans à titre d'instructeur en sécurité incendie ou dans le domaine de l'intervention en sécurité incendie;

Autres exigences

- Aptitude à enseigner la majorité des cours de la discipline;
- Maîtrise du français écrit et parlé;
- Aptitude au travail d'équipe requis par l'approche programme;
- La connaissance de l'enseignement en virtuel est un atout.

Tests requis

En complément d'une entrevue, les exigences particulières seront mesurées à l'aide de tests, notamment de français écrit et psychométrique. L'obtention de l'emploi est conditionnelle à la réussite de ceux-ci.

La Formation continue ne s'engage pas à donner ce cours, celui-ci pourrait être annulé, notamment en raison d'un nombre insuffisant d'inscriptions.

Le Collège de Rimouski souscrit aux programmes d'accès à l'égalité en emploi en vigueur et invite les femmes, les personnes en situation d'handicap, les membres des minorités visibles et ethniques ainsi que les autochtones à présenter leur candidature. Les personnes en situation d'handicap ayant besoin d'un accommodement durant le processus de candidature peuvent en faire la demande par courriel à l'adresse rh@cegep-rimouski.qc.ca.

AVANTAGES



Nombreuses possibilités de développement professionnel



Esprit de collégialité, projets d'équipe, respect des pairs et des idées



Accessibilité aux installations sportives